Image not found or type unknown

Deplacement d'urne funéraire

Par **tref54_old**, le **10/08/2007** à **15:18**

bonjour,
je me présente je m'appelle christophe et j'ai un petit problème
voilà, suite au décès de mon oncle. ma grand mère (propriétaire de la concession) et sa belle fille on decider de l'inhumer (urne) dans le caveau familiale. suite à un désaccord, ma tante voudrais l'enlever. ma question est la suivante : a t-elle le pouvoir de le déplacer sans l'accord de ma grand-mère.
merci d'avance.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés